



Folkhälsomyndigheten

Les fêtes du printemps seront différentes cette année

Nous avons maintenant plusieurs fêtes devant nous : Pâques, le Ramadan avec Aïd el-Fitr, Pessa'h, et plusieurs autres. Cette année ne sera pas comme les autres.

Au lieu de rencontrer les proches et les amis pour fêter, nous devons penser à nous protéger les uns les autres contre la propagation de l'infection. Il est particulièrement important de protéger nos personnes âgées qui risquent de tomber gravement malades.

Ensemble nous pouvons freiner la propagation du COVID-19 en Suède.

Voici ce que tout le monde peut faire :

- Restez chez vous même si vous avez juste un petit rhume.
- Lavez-vous souvent les mains avec du savon et de l'eau pendant au moins 20 secondes.
- Gardez vos distances avec les autres, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Gardez vos distances avec les autres dans le bus, le train, le métro, le tram et les autres transports en commun.
- Évitez les fêtes, les funérailles, les baptêmes, les anniversaires ou les mariages.
- Gardez vos distances avec les autres sur les terrains de sport, dans les piscines et les gymnases, et évitez de vous changer dans les vestiaires publics.
- Ne voyagez pas aux heures de pointe si vous pouvez l'éviter.
- Ne voyagez que si c'est nécessaire.
- Si vous avez 70 ans ou plus, il est particulièrement important que vous limitiez vos interactions sociales et évitiez les endroits où les gens se rassemblent.

Vous pouvez en savoir plus sur le COVID-19 et comment vous pouvez vous protéger et protéger les autres contre la propagation de l'infection sur :

<https://www.folkhalsomyndigheten.se/smittskydd-beredskap/utbrott/aktuella-utbrott/covid-19/skydda-dig-och-andra/>

Informations en différentes langues :

<https://www.folkhalsomyndigheten.se/smittskydd-beredskap/utbrott/aktuella-utbrott/covid-19/skydda-dig-och-andra/information-pa-olika-sprak/>

Folkhälsomyndigheten publie ce qu'on appelle des Recommandations générales qui expliquent comment la Loi sur la protection contre les maladies infectieuses doit être appliquée. Il s'agit entre autres qu'il est important d'éviter les contextes sociaux où un grand nombre de personnes se rencontrent. Les recommandations s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2020.